

*Questions orales*

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Monsieur le Président, depuis le début de février nous avons rencontré des dirigeants agricoles à ce sujet. Le ministre de l'Agriculture et moi avons eu la chance la semaine dernière de rencontrer par trois fois les représentants de la FCA pour examiner justement cette question. Nous suivons la situation dans l'optique de ce que le premier ministre a dit, c'est-à-dire que nous aimerions faire plus, sans dépasser nos contraintes budgétaires.

Permettez-moi de dire à nouveau qu'il est agréable d'avoir un premier ministre qui voit le problème et qui est disposé à le régler de première main. Ce n'est pas comme un ex-premier ministre qui est allé dans l'ouest du Canada, qui s'est à peu près contenté de nous montrer le doigt et qui nous a dit de vendre notre blé nous-mêmes.

## LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DU GRAIN

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, le ministre est-il d'accord pour dire qu'un programme d'appoint enverrait au reste du monde un signal clair disant que le Canada ne se laisse pas chasser de ses marchés traditionnels, que le Canada soutient fermement ses agriculteurs?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Monsieur le Président, nous avons donné un signal très clair en ce que la Commission canadienne du blé fait un excellent travail dans la commercialisation de notre grain. Comme je l'ai dit à maintes reprises et comme je le répète à nouveau, nous ne croyons pas que ce que font les Européens et les Américains soit utile au niveau des prix. La Commission canadienne du blé jouit d'une excellente réputation comme fournisseur fiable de grain de haute qualité. Nous croyons que cela va nous aider à conserver nos marchés. Mais il reste la question plus générale de l'effondrement des prix. Nous faisons ce que nous pouvons, nous allons suivre la situation et nous tenir au courant de ce qui se passe.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

## LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA RÉUNION D'UN COMITÉ DU SÉNAT AMÉRICAIN

**L'hon. Loyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme il le sait, le comité sénatorial des finances des États-Unis a décidé de prolonger ses délibérations concernant la question du libre-échange, la moitié de ses membres s'étant décidés dans un sens et l'autre moitié, dans l'autre. Le sénateur Dole vient de proposer une autre solution pour sortir de cette impasse. D'après lui, le comité pourrait approuver la formule expéditive concernant les négociations à certaines conditions, la première étant que le Canada reconnaisse la nécessité de cesser de subventionner ses exportations. Si c'est là-dessus que compte le comité sénatorial pour approuver la formule expéditive des négociations, le gouvernement du Canada acceptera-t-il le principe proposé par le sénateur Dole?

**M. le Président:** Je veux bien que l'on réponde à cette question, mais le député sait qu'elle est hypothétique.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il a bel et bien présenté la résolution.

**M. le Président:** Le député pourrait-il reformuler sa question de façon à lui enlever son caractère hypothétique?

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, il n'y a rien d'hypothétique à ce qui se passe au Sénat américain ou en ce qui concerne la résolution en question. Il importe que nous sachions quelle sera la position du gouvernement du Canada.

Ce dernier va-t-il simplement exiger qu'aucune condition ne lui soit imposée, au contraire de ce que propose le sénateur Dole dans sa résolution?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Le gouvernement du Canada, monsieur le Président, est d'avis que les négociations bilatérales devraient être exemptes de toutes conditions préalables, avant d'être entamées par les deux États. Par conséquent, le gouvernement du Canada ne saurait accepter la résolution, qui a été proposée en toute bonne foi sans doute, et qui n'est qu'un avant-projet si j'ai bien compris, qui assujettit les négociations à diverses conditions préalables.

\* \* \*

## LES CORPORATIONS

## LA PRISE DE CONTRÔLE DE HIRAM WALKER PAR GULF

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, neuf familles contrôlent 53 p. 100 des entreprises canadiennes. Aux termes d'une transaction qui sera signée demain, la famille Reichmann va prendre le contrôle d'une partie importante du secteur énergétique et permettra vraisemblablement à la famille Bronfman de finir par mettre la main sur la plupart des distilleries. Voici ma question au ministre de la Consommation et des Corporations: mes électeurs aimeraient savoir quels avantages le gouvernement voit dans cette concentration d'entreprises croissante, car ils savent que cela menace des centaines d'emplois dans une vénérable entreprise comme Hiram Walker qui s'est toujours comportée en employeur exemplaire?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada):** Je voudrais simplement rappeler à mon collègue, monsieur le Président, qu'il existe dans le projet de loi C-91 des dispositions qui permettront justement au Tribunal de la concurrence d'interdire certaines fusions, et évidemment j'encourage les députés... mon collègue de l'autre côté de la Chambre à s'assurer que ce projet de loi sera adopté le plus rapidement possible.

[Traduction]

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE BLOQUER LA TRANSACTION

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, le ministre va-t-il bloquer le projet de fusion entre Gulf et Hiram Walker, et demander au directeur des enquêtes et recherches d'obtenir une injonction provisoire afin d'évaluer les conséquences qu'aurait cette fusion sur l'économie, l'emploi et le contribuable?